

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)

## **Modalités d'indemnisation des professeurs invités**

*Vu le Code de l'éducation,  
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,  
Vu le règlement intérieur,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 14 mars 2019, prend la délibération suivante :

### **Article 1.**

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les modalités d'indemnisation des professeurs invités telles que décrites dans le document joint à la présente délibération.

*Détail des votes : 23 votes favorables sur un total de 23 votants.*

Fait à Lyon, le 14 mars 2019,



Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON